



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes

Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

L'an 2024, le 8 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 28/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/03/2024.

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

Excusé ayant donné procuration : M. SEVIN Jean-Louis (arrivé à 21h08) à M. BERTRAND Charles

Excusé : M. DEJARDIN Mathieu

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

Secrétaire de séance : M. MONTIER Tanguy

D2024_13 – Vote du Budget primitif 2024

Après avoir approuvé le compte de gestion **2023** de la Commune,

Après avoir voté le compte administratif **2023** de la Commune,

Après avoir inscrit au budget primitif les résultats (excédents) **2023**, soit :

- au 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté" 39 811,97 €
- au 002 "Résultat de fonctionnement reporté" 105 557,58 €

Après avoir voté le taux des taxes d'impôts directs pour **2024**,

Après avoir procédé à la prévision de l'ensemble des dépenses et des recettes pour **2024**,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **vote** le budget primitif **2024** qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- ◆ en section fonctionnement 307 000,00 €
- ◆ en section investissement 101 400,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10/04/2024

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,

M. MONTIER Tanguy

 

